

CTSD du 11 février 2021

Déclaration préalable de l'UNSA Éducation

M. le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD

Je commencerai cette déclaration par une très forte interrogation concernant cette journée et les conditions de circulation particulièrement difficiles sur bon nombre de routes de notre département.

Pas de transports, des établissements du 2nd degré sont fermés, des maires ont pris des dispositions, des écoles et établissements du privé sont fermés, et alors qu'une alerte météo pointe des risques forts de pluie verglaçante dans l'après-midi, aucune décision de prévention n'a été prise pour nos écoles. Pas d'arrêté préfectoral décidant par prudence de fermer les établissements et pas de consignes données par les services départementaux de l'Éducation nationale.

Nous avons conscience qu'une telle décision est exceptionnelle mais la situation météorologique que connaît notre département l'est aussi. D'autant que certains de nos collègues vont avoir bien du mal à arriver sur leur lieu de travail, prendre des risques pour n'avoir parfois, au final, que quelques élèves. Se pose la question de la dangerosité des accès, des cours de récréation dangereuses (nous avons eu de nombreux retours à ce sujet).

Pour ce qui concerne la carte scolaire, voici ce qu'a déclaré l'Unsa Éducation en CT Ministériel ce mardi 9 février :

« L'UNSA Éducation vous alerte solennellement sur les conséquences des arbitrages budgétaires qui ont présidé à la préparation de la rentrée 2021. Au fil des CTA et des CTSD, les chiffres nationaux se déclinent en conditions d'enseignement dégradées pour la prochaine année scolaire. Celle où il faudra chercher à effacer les stigmates d'une épidémie qui aura pesé lourdement sur les apprentissages et l'équilibre des élèves.

Pour l'UNSA Éducation, ces décisions ignorent le contexte présent et obèrent l'avenir. Elles dégradent les conditions d'enseignement à très court terme et suppriment d'ores et déjà les marges de moyen terme. Des marges indispensables pour, enfin, agir sur les caractères inégalitaires de notre système scolaire, pour lutter contre l'archipellisation de notre République. Une grande partie de l'argent public finance des établissements privés sous contrat qui sélectionnent les élèves et développent le danger social et démocratique de l'entre-soi.

La réduction des inégalités, le respect de la promesse républicaine doivent confronter les ambitions au réel. Or, les décisions budgétaires nient cette ambition. Y compris dans le premier degré où les dotations nationales apparaissent favorables, les déclinaisons sont lourdes de conséquences quand, notamment, les écoles publiques ont à faire face à une concurrence directe de l'enseignement privé. Par exemple, la dotation de 0 dans l'académie de Rennes conduit à affaiblir encore le tissu scolaire public, puisqu'il faut y fermer des classes pour mettre en œuvre les priorités nationales. L'enseignement privé très développé s'en réjouit. »

Lannion étant un exemple très parlant dans notre département, ce qui nous amène à parler de vos projets de carte scolaire pour la rentrée prochaine.

Nous considérons que la dotation de 0, et celle de – 5 après arbitrage, est tronquée puisqu'avec cette dotation il faudra dédoubler les classes, ouvrir des classes monolingues et bilingues. A propos de la priorité pour le bilingue dans notre Académie, nous sommes bien évidemment pour, mais demandons depuis des années qu'il y ait une dotation spécifique, puisque c'est une priorité.

Nous dénonçons les fermetures nombreuses qui vont avoir lieu (même si vous êtes revenus sur quelques-unes d'entre elles entendant les arguments multiples développés par différents défenseurs de l'école Publique). Nous les dénonçons d'autant plus celles qui vont toucher des écoles dans lesquelles il y a des ULIS, que nous jugeons incompréhensibles par rapport à l'objectif d'inclure des élèves dans les meilleures conditions possibles.

La situation sanitaire passée et actuelle aurait à notre sens nécessité un autre choix budgétaire qui aurait permis par exemple de créer des postes de Rased. Au lieu de cela on déshabille un secteur pour en rhabiller un autre. Les besoins sont nombreux, et au vu des difficultés constatées chez nos élèves les plus fragiles, un renforcement des Rased aurait dû être une priorité.

Les moyens octroyés ne vont pas permettre non plus d'ouvrir des classes spécialisées, notamment des ULIS alors que les besoins sont criants.

Ils sont tout aussi criants en ce qui concerne la prise en charge des enfants allophones.

Ne parlons pas des demandes récurrentes faites par les enseignants référents ces dernières années, quant à la création d'un ou plusieurs postes supplémentaires, tant leur charge de travail est importante. Il leur est répondu que cela ne fait pas partie des priorités pourtant à chaque dossier correspond une situation humaine parfois bien difficile, ce qui pour nous devrait être une priorité qui irait dans le sens d'une école inclusive respectueuse de ses élèves et des personnels.

Ah j'oubliais ! Le dernier rapport du Comité national de suivi de l'École inclusive donne une présentation quasi idyllique de l'École inclusive, tout comme il était annoncé que chaque enfant aurait son accompagnant (et même je crois que ce serait l'accompagnant qui attendrait l'enfant qu'elle devrait accompagner). Un détail d'importance : pour faire son bilan d'autosatisfaction notre ministre n'avait pas convié les organisations représentatives des personnels.

Nous rappelons qu'il manque au minimum 64 accompagnants dans notre département, selon les dernières informations que vous nous avez communiquées, et que l'accompagnement se décline parfois en tranches horaires, parfois pas par les mêmes personnes. Il y a un moment où les familles concernées vont vraiment saisir leurs gouvernants afin qu'ils se rendent compte de la réalité sur le terrain qui est bien différente de celle portée par la Rue de Grenelle.

Pour conclure, à l'UNSA Éducation 22, comme l'ont signifié au ministre nos représentants du personnel, nous vous alertons solennellement sur les conséquences des arbitrages budgétaires qui ont présidé à la préparation de la rentrée 2021. Est-il utile de rappeler que cela vous amène à prendre des décisions injustes alors que nous sommes toujours en pleine crise sanitaire et que nos collègues œuvrent dans des conditions difficiles depuis de nombreux mois dans l'intérêt de leurs élèves ?

Cela aurait dû être pris en compte dans cette carte scolaire tant cette crise a engendré ou mis en lumière des problématiques fortes qui n'auront pas de réponse faute de moyens.

Au nom de l'UNSA Éducation, nous terminerons en demandant la prolongation jusqu'à la fin de l'année scolaire des et AED recrutés depuis le mois de novembre. Nous vous rappelons aussi la demande que nous vous avons faite, ainsi qu'au recteur, de reporter le projet d'école à notre sens particulièrement déconnecté des conditions difficiles actuelles ? Nous vous demandons par ailleurs, une fois encore, de prioriser les remplacements pour les personnels absents pour raison de santé ou cas contact.